L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, rue Chartres.

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.
Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

NOUVELLE-ORLÉANS:
SAMEDI MATIN, 30 NOVEMBRE 1839.

NOTRE LANGUE.

Les créoles tiennent à leur langue maternelle; ils y sont attachés par les liens les plus forts, par les sympathies les plus indestructibles; ils lui portent un amour réel et profond; et cependant on pourrait s'étonner de ne pas les voir se préoccuper assez des envahissements successifs de la langue légale, devant laquelle la nôtre recule chaque jour; grâce à cette indifférence, notre bel idiome est exposé à perdre peut-être dans un terme fort rapproché la popularité dont il devrait jouir dans nos murs. Pourquoi cette indifférence? Nous comprenons fort bien qu'il est de notre devoir de maintenir avec un respect religieux toutes les bonnes choses qui nous viennent de nos pères; et certes, des motifs assez puissants qui prennent leur source et dans nos affections et dans nos intérêts, nous imposent l'obligation de défendre avec énergie le signe le plus caractéristique de toute population, la langue qui nous a été transmise et que nous devons léguer à nos descendants comme un saint héritage.

Cette langue n'est-elle pas celle de presque toute notre ancienne législation? Notre code civil n'est-il pas français en grande partie et par la forme et par le fonds? Bon nombre des matériaux de notre histoire ne sont-ils pas en français? Ne pas garder la langue française, ce serait donc renoncer à nos antécédents, à notre passé. Grâce à Dieu! nous n'en sommes pas là: Toutes nos vieilles affections sont encore bien vivaces; nous n'avons pas encore oublié nos véritables intérêts, nos véritables besoins; et si nous ne songeons pas à défendre notre langue, c'est justement par l'estime que nous en faisons, par la croyance où nous sommes que rien ne saurait prévaloir contre elle, qu'elle est assez puissante pour se soutenir par elle-même. Il y a bien quelque chose de vrai au fond de cette conviction; mais il ne faudrait pas nous laisser dominer par une trop aveugle confiance, nous pourrions nous en repentir. Notre langue est remise à notre garde, sauvegardons-la bien, et nous devons faire pour elle tout ce qui est en notre pouvoir; nous devons nous unir pour sa conservation, pour sa défense; nous devons nous efforcer de la faire fleurir et prospérer. Plusieurs moyens efficaces sont en nos mains pour arriver à ce but: Des publications en langue française paraissent chaque jour, et tout en s'efforçant de s'asseoir sur des bases solides, travaillent à développer chez nous une littérature indigène: Si toutes n'ont pas un mérite égal, toutes du moins apportent dans l'œuvre qu'elles se sont imposée les intentions les plus louables. Ne conviendrait-il pas de les encourager au début d'une carrière toujours fort difficile? Ne devrions-nous pas aussi soutenir de toutes nos forces le théâtre français qui doit être en quelque sorte le sanctuaire des bonnes traditions? Qu'on le remarque bien, pour arriver au résultat que nous appelons de tous nos vœux, il n'y a pas de sacrifices à faire; il suffit seulement de s'entendre, de marcher avec un certain accord et de consentir à des dépenses fort légères dont quelques-unes, celles qu'impose le théâtre par exemple, seront presque toujours payées et largement par la somme de plaisir qu'on y trouvera. Quand nous réfléchissons combien il est facile d'agir ainsi, combien une conduite si simple, si naturelle, produirait d'heureux effets, nous nous demandons pourquoi on ne s'y range pas avec plus d'empressement. Le maintien de la langue française est pourtant à ce prix.

Cet appel, nous l'espérons du moins, ne sera pas infructueux: Si faible qu'elle soit, notre voix trouvera peut être quelques échos, et nous serons heureux d'avoir éveillé la sollicitude des véritables amis de notre langue, qui sont si nombreux dans notre beau pays. Ils sauront, nous en avons la confiance, défendre l'avenir de cette langue dont les étrangers eux-mêmes s'accordent à reconnaître le mérite et l'importance.

QU'ALLONS NOUS DEVENIR?

Telle est la question que chacun s'adressait hier en voyant le manifeste niveleur du journal ultra Tory et ses étranges suggestions. C'est assurément un douloureux spectacle que de voir l'organe officiel de la première Municipalité, l'organe d'un parti qui, malgré ses erreurs (on pourrait presque dire ses méfaits) politiques, compte beaucoup d'hommes honorables, c'est avec regret, disons-nous, que nous avons vu ce journal, non seulement prêcher le pessimisme, mais encore conseiller sérieusement une banqueroute générale, et ce qui est plus monstrueux encore, conseiller de faire sanctionner d'avance par la Législature.

Mais nous devons avant tout reproduire les principales idées du journal Tory, en nous servant, autant que possible, de ses propres expressions, car, sans cette précaution, beaucoup de personnes ne pourraient croire à la réalité d'une telle sortie de sa part.

"L'opinion la plus intime mais en même temps la plus vraie que l'on puisse émettre dans de pareilles conjonctures, est, qu'une faillite générale devient pour ainsi dire indispensable.

"Le pays tout entier est menacé de ruine et la ruine arrivera à moins que la législature ne vote un bill de suspension de paiements en faveur des citoyens de la communauté.

"Un atermoiement général autorisé par un acte législatif est la seule planche de salut qui reste aux citoyens........ Un délai de un à trois ou cinq ans qui serait accordé aux débiteurs, les mettrait à même de se liquider.......... la liquidation se ferait sans effort.......... Cette mesure étant générale personne n'aurait droit de se plaindre...."

Ces extraits, dont le *Louisianais* lui même reconnaîtra l'exactitude, prouvent suffisamment le but du parti que nous combattons. Conseiller à la législature de passer un bill de suspension générale! conseiller à la législature de passer une loi autorisant la violation de toutes les lois! Conseiller à la législature de passer une loi dont l'effet inévitable et immédiat serait la désorganisation de la société! Conseiller enfin à la législature de dire à chacun: *Je t'autorise à ne pas remplir tes obligations!* Mais! c'est plus qu'un acte de folie.

Certes, il serait facile de prouver qu'une suspension générale ne remédierait à rien, et qu'au contraire il s'en suivrait inévitablement un bouleversement général dont l'effet serait de compromettre à jamais le crédit et la prospérité de notre belle Louisiane; mais on ne discute pas la violation des lois.

Oui, sans doute la gêne est grande (quoiqu'elle soit en réalité moins grande que vous ne le prétendez); mais cette grande gêne, hommes du pouvoir n'est-elle pas votre ouvrage? N'est ce pas vous qui nous avez amené la crise de la banqueroute quis'en est suivie, et la gêne qui depuis lors n'a cessé de nous oppresser? N'est ce pas vous qui par vos déclamations furibondes avez détruit la confiance, le crédit? Et c'est vous qui maintenant venez présenter le mal que vous avez déjà fait pour en faire davantage! Heureusement que votre organe a trop tôt démasqué ses batteries, et que vous aurez maintenant à combattre tous ceux qui ne sont pas *agrairiens*; c'est-à-dire la masse de notre population: car ne vous y trompez pas, tous les bons citoyens vous repoussent.

ARMÉE DE LA FLORIDE.

Depuis quelques mois, les maladies, les privations de toute espèce auxquelles sont soumis nos soldats dans les Florides, déciment notre armée: officiers et soldats tombent chaque jour victimes du fléau qui ravage ce malheureux pays. Le commandant en chef lui même, le général Taylor, a été atteint, et à la date de nos dernières nouvelles il n'était pas encore rétabli.

Il faut connaître le territoire sur lequel guerroient nos troupes, pour se faire une idée exacte des souffrances de toutes sortes qu'elles ont à endurer. Depuis quelques mois surtout, ce ne sont que des marches pénibles à travers des bois et des marais, sur un sol bourbeux où nos soldats ont quelquefois de l'eau jusqu'à la ceinture, et souvent ils arrivent après un jour de marche, si exténués de faim et de fatigue, qu'il ne leur reste plus même assez de force pour dresser leurs tentes; et ils passent ainsi la plupart des nuits couchés sur un terrain humide, sans autre chose pour se couvrir que leurs vêtements mouillés. Et cependant ils ne se plaignent pas: il endurent tout, la faim, la fatigue, les maladies sans murmurer, sans demander seulement d'où vient qu'on les envoie ainsi, inutilement peut-être, à la mort comme un bœuf à la boucherie; car elle doit être bien affreuse pour eux, cette mort, d'autant plus affreuse qu'elle est sans gloire.

Déjà plusieurs régiments ont été presque anéantis; des officiers pleins d'avenir, le colonel Thompson entre autres, ont succombé dans cette guerre sans que leur mort fut utile à leur pays; et pourtant voilà bientôt huit ans que cette guerre dure: que de braves n'a-t-elle pas moissonnés, que de millions n'a-t-elle pas engloutis!

N'est-il pas déplorable en effet que tant de sacrifices n'aient eu aucun bon résultat pour disculper franchement, nous ne sommes guères plus avancés aujourd'hui qu'il y a dix ans. Certes, la faute n'en est pas à notre armée, et si quelqu'un a le droit de se plaindre, c'est elle qui s'est exposée à des dangers inutiles, qui a vu ses rangs décimés par la mort, sans que le sang de ses enfants ait cimenté la prospérité du pays, qui voit aujourd'hui tant de peines, de nobles travaux, sans fruit, sans résultat aucun. Non ce n'est pas l'armée qu'il faut accuser, car elle a toujours été digne de sa mission; car elle a exécuté en tache difficile avec un courage déplorable.

A nos yeux le cabinet seul est responsable de tant de maux. Si au lieu de suivre les avis de gens incapables, il avait écouté les conseils d'officiers instruits sur la nature de cette guerre et sur les moyens de la mener à bonne fin, nous n'en serions pas à nous demander aujourd'hui, ce que nous avons fait depuis huit ans. Le général Clinch a réclamé contre cette incurie du pouvoir, et on n'a fait aucun cas de ses observations; un secrétaire de la guerre par intérim, et un major général *favori* se sont emparés du maniement des affaires de la Floride, et n'ont pas même laissé, aux quelques officiers capables, employés au secrétariat, la gestion des affaires qui les concernent. En attendant, la maladie décimaine notre armée, nous dépensons des sommes immenses, et quand cela finira-t-il? Le pouvoir seul le sait!

Nous voyons avec plaisir que les démocrates-whigs du deuxième district congressionnel ont dû tenir une assemblée publique le 27 de courant, pour organiser leurs forces; dans le but de soutenir aux prochaines élections la victoire qu'ils ont remportée en 1839 sur les loco-focos. Nous avons partout la majorité si nous agissons avec concert et activité.

La Gazette de Cincinnati, du 16, dit que la rivière a baissé en cet endroit à peu près d'un pied et que l'on espère que la navigation sera bientôt ouverte.

Il y avait le 13, à Wheeling, deux pieds et demi d'eau, mais la rivière baissait.

Beaucoup de bateaux à vapeur ... de New-York; celle fut tout [illegible] delà de la Mobile. Notre confiance dite [illegible] qu'un pareil retard est une *nécessité*, qui ne [illegible] qu'on n'en plaigne.

☞ L'administration du Théâtre d'Orléans [illegible] pour dimanche un spectacle qui doit attirer la foule à ce théâtre: La *Muette de Portici* et *Tranquille la Somnambule*, vaudeville en un acte de MM Coignard Frères.

COLLÉGE DE VERSAILLES.

La distribution des prix du Collège de Versailles aura lieu demain, dimanche, 1er Décembre, (voir les avis) et sera précédée de quelques exercices où chacun pourra se convaincre du degré d'instruction obtenu par les élèves. Plusieurs personnes, ne pouvant se rendre compte des beaux résultats obtenus par le directeur de cet établissement, l'ont accusé de charlatanisme; pour toute réponse il dit: *venez et voyez.*

☞ Nous appelons l'attention du public sur la vente de meubles qui doit avoir lieu aujourd'hui à dix heures, à l'Hôtel d'Orléans.

Le steamer NATCHEZ est arrivé hier en 76 heures de la Havane; il nous apporte des journaux jusqu'au 26 courant, mais ils ne contiennent aucune nouvelle politique. Ce navire a à bord 160 doublons.

Rapporté pour l'Abeille.
COUR DE COMMERCE.

La Cour de Commerce a été saisie ces jours derniers d'une affaire importante moins par la somme, en litige que par les points de législation commerciale qu'elle soulève.

Un individu qui passe lui même écritures de sa mise de fonds sur les livres d'un commerçant, comme associé, doit-il par cela seul être considéré comme tel envers des tiers? — résolution négative du jury.

Voici les faits principaux de la cause: Un nommé Fleury fait faillite. Jules Lacaze, un des créanciers du failli, apprend que celui-ci avait pour associé secret R. L. Sejour, et il l'attaque en paiement de la créance comme associé solidaire du failli.

Le demandeur dit à Séjour: Fleury est mon débiteur, en voici la preuve; vous étiez à l'époque où la dette a été contractée, l'associé secret de Fleury, parce que j'ai des témoins qui établissent ce fait et surtout par ce que vous vous êtes crédité vous-même sur les livres de Fleury *de votre mise de fonds.*

Le défendeur dit à Lacaze "je n'ai point été l'associé de Fleury, et à vos témoins qui disent qu'il y avait association, j'en oppose d'autres qui disent qu'il n'y en avait point. Cette somme dont je me suis crédité, provenait d'argent prêté par moi à Fleury; vous devez d'ailleurs prouver clairement l'association puisque vous prétendez qu'elle a existé.

Mais, réplique le demandeur, il est presque toujours impossible de rapporter un acte régulier constatant l'existence d'une société secrète, parce que l'associé secret est trop intéressé à cacher son association pour la constater dans un acte public.

Du reste n'est-ce pas une preuve évidente de la société que cette entrée faite par vous même sur les livres de Fleury, stipulant que la somme passée était pour votre mise de fonds?

La cour a ensuite exposé d'une manière très lucide les points de loi qui régissent la matière et a fait remarquer qu'il n'est pas indispensable pour qu'il y ait association, qu'il y ait eu partage de bénéfices et qu'il suffit que les parties aient eu en vue des bénéfices éventuels à faire en commun.

Le jury a décidé que l'association n'était pas suffisamment prouvée. Mais on nous assure que le demandeur veut porter l'affaire en dernier ressort devant la cour suprême, et qu'il pense pouvoir faire réformer cette décision.

Communiqué.

Nous croyons que dans un pays comme le nôtre, l'administration de la Cité, entièrement à la nomination des citoyens représentant les seuls intérêts de ceux qui l'ont élue; mais les actes de l'autorité municipale depuis deux ou trois jours sont de nature à nous faire penser le contraire. Bien que ce dont nous avons à nous plaindre ne porte que sur des intérêts privés, nous ne croyons pas devoir passer sous silence les faits qui nous sont signalés et dont la partialité nous a paru évidente.

Après une inspection de M. le Maire sur la levée (soit que la mesure en ait été la conséquence ou non) les commissaires de police ont intimé aux divers consignataires de marchandises, l'ordre d'enlever sur le champ celles qui se trouvaient débarquées, ordre qui a dû être exécuté malgré la pluie et le mauvais état de la levée et des rues, sous peine des rigueurs de la police. Nous n'aurions rien à dire contre une exécution rigoureuse des ordonnances, mais des capitaines de navires ayant des marchandises à leur appartenant, ont pu les laisser séjourner sur la levée, au mépris de l'ordre donné, lorsque affranchis de toutes taxes et des frais qui pèsent sur les négociants de la ville ils n'ont en aucune façon pas du jouir d'un privilège qu'on n'accordait point à ces derniers. En outre, on aurait comme elle vient de le faire les dispositions des ordonnances, l'administration municipale eut dû sentir que la sévérité qu'elle déployait s'accordait peu avec la mansuétude qu'elle a montrée depuis le commencement de la saison, en permettant aux navires venus de Bordeaux, tels que l'Union, la jeune Eliza, la Créole &c. de laisser les produits importés par les navires pendant 3 semaines sur le quai.

Un négociant.

VARIÉTÉS.
EXPÉDITION AU PÔLE ANTARCTIQUE.

On lit dans un journal anglais, sous la date du 20 septembre:

"L'expédition part aujourd'hui. Les vaisseaux ne resteront probablement que trois ou quatre jours au cap de Bonne-Espérance pour débarquer les instruments.

"Ils se dirigeront ensuite vers les îles Marron, du prince Edouard, Crozet, et delà vers Kerguelen-land, par 49° latit. sud et 70° long. est, qui, étant situé à une égale distance des deux grands continents de l'Afrique et de l'Australie est considéré comme un endroit très avantageux pour les observations; à Van Diémen en débarquera l'observatoire et nos voyageurs retrouveront sir John Franklin, leur ami, qui les secondera de tout son pouvoir.

"Pendant que l'on dressera l'observatoire, l'Erèbe et la Terreur feront une excursion le long de la côte d'Australie, Port-Jackson, etc., ils visiteront l'île de Howe, l'île Curtis, l'île Espérance, Rocks et une foule d'autres îles imparfaitement connues, toutes éparpillées autour de la Nouvelle-Zélande. On déterminera les lignes magnétiques convergeant dans une direction opposée à celles obtenues antérieurement et se dirigeant de l'occident vers le pôle magnétique, de même que les vents de l'orient.

"Vers le mois de novembre 1840, il est probable que nos concitoyens, après avoir visité encore une fois la terre de Van Diémen, détermineront le lieu précis où existe le pôle magnétique. Notre opinion est qu'on le trouvera plus bas vers le Nord que le capitaine Ross et le professeur Strauss ne le placent, et il est digne de remarque que leurs calculs coïncident de la manière la plus parfaite sur cette question importante.

"Nous croyons, en conséquence, que le pôle antarctique sera découvert quelque part entre 140° et 160° longitude E, et 61° et 70° latitude, espace très resserré, si nous réfléchissons combien les degrés de longitude, dans cette partie du globe, sont petits. Les mois de décembre, janvier, février, mars et avril seront consacrés à cette investigation, et à rechercher les terres de Sabrina et Balleny. Nous avons appris que le pilote du vaisseau de M. Enderby s'approcha de Balleng avec une barque; en s'avançant au milieu des glaçons, il sauta dans l'eau jusqu'à la ceinture et prit une poignée de pierres, de gravier et de sable de la baie qui s'offrait à ses regards.

"L'expédition hivernera au milieu des glaces du pôle sud. Ce qui est au-delà est absolument inconnu. Le pôle d'intensité sera probablement trouvé entre le pôle magnétique et la terre de Van-Diémen, et l'on espère que les vaisseaux reviendront au plus tard en 1841 avec tous les renseignements qu'ils se seront procurés. Ils feront alors le tour du grand bassin polaire et s'efforceront d'atteindre les latitudes les plus élevées. Le pôle secondaire se trouvera probablement près du point le plus avancé de Weddelle."

UN NÉCESSAIRE EN VERMEIL.

Une jeune actrice rentrait lundi dernier chez elle dans un état qui tenait du désespoir. "Hélas! dit-elle à sa femme de chambre, je suis la femme la plus malheureuse qui existe: j'ai une envie qui me fera mourir si on ne la contente; je ne peux vivre sans lui." Et comme Joséphine ouvrait de grands yeux, cherchant quel pouvait être celui qui pouvait faire mourir sa maîtresse de chagrin, celle-ci lui apprit qu'il s'agissait d'un magnifique nécessaire en vermeil, dont on demandait 2,000 fr. "Où les trouver, mon Dieu, où les trouver! Joséphine, je n'ai plus qu'à mourir." Un coup de sonnette, fort et sec, interrompit la conversation; la femme de chambre alla voir et revint en disant: "Madame, c'est ce milord anglais dont je ne peux jamais retenir le nom.—Ni moi non plus, mais n'importe, fais entrer, répondit sa maîtresse." Le noble lord venait prendre congé de l'actrice; il ne voulait pas quitter la France sans laisser un gage de souvenir à la plus aimable Française qu'il eût connue." "Mais vous avez de jolies choses, mademoiselle, lui dit-il, vous serez bien bonne de m'indiquer ce qui pourrait vous plaire." Dorsinde par son idée fixe, elle répondit: "Il y a rue de la Paix un nécessaire en vermeil; je serai la créature la plus heureuse si je l'avais.—Dans une heure vous serez créature, dit l'Anglais en se retirant. "Une heure se passe, deux heures, trois heures, le soir arrive; et pas de nécessaire; l'impatiente jeune fille se couvre d'un chapeau, d'un châle, monte dans un fiacre et se fait conduire rue de la Paix. Le nécessaire était encore sur le comptoir. "N'est-il pas venu aujourd'hui un Anglais marchander ce nécessaire? demande-t-elle au premier commis du magasin.—Oui madame, lui répondit-on, un Anglais; il l'a à peine regardé, et nous a offert 1,500 fr., et sur notre refus de le lui laisser à ce prix, s'en est allé. en nous disant de le lui envoyer, il nous décidons, à l'hôtel Maurice.—Eh bien! pourquoi ne le lui avez vous pas envoyé, monsieur?—Parce que nous ne le vendrions pas un liard de moins de 2,000 fr., madame.—Écoutez, monsieur, je veux bien vous avouer une chose: c'est pour moi que cet Anglais vous marchande ce nécessaire: envoyez le lui pour les 1,500 fr. qu'il vous propose, et moi je vais vous faire un billet de 500 fr. pour le reste." Aussitôt dit, aussitôt fait, la jeune fille fait le billet, voit partir le nécessaire, et remontant dans son fiacre, rentre chez elle en songeant au réveil qui doit lui amener l'objet de ses désirs. Notre héroïne se couche, elle s'endort, puis quand elle se réveille, il fait jour, elle sonne. "Eh bien! demande-t-elle.—Pas encore, madame, lui répond-on." Elle se lève, elle prend son bain, elle déjeune, tout cela avec une patience d'ange. Le nécessaire n'est pas arrivé, mais il ne peut tarder à arriver. A midi l'inquiétude commence, à une heure c'est de voir elle était déjà sur un diapason assez élevé; à une heure l'héroïne n'y tient plus, elle sonne, demande un fiacre, et cette fois c'est à l'hôtel Maurice qu'elle se rend. Elle fait appeler un garçon de l'hôtel. "Hier au soir, lui dit-elle, un commis de magasin n'a-t-il pas apporté à un Anglais, demeurant ici, un nécessaire en vermeil?—Pardonnez-moi, madame, répondit le garçon, un superbe nécessaire, qui lui a fait joliment plaisir; il le retournait en tous sens. "Je ne le croyais pas si beau, disait-il, je ne le croyais pas si beau! C'est qu'il n'est pas cher du tout; 1,500 fr., c'est pour rien." Puis il ajouta en riant: "Ma foi, ma blonde (je n'ai pas bien entendu le nom) s'en passera; John, mettez-le dans la voiture de voyage."—Où est-il donc, mon Dieu, où est-il, dit l'actrice éperdue.—Quoi madame! le nécessaire, ou l'Anglais?—L'un ou l'autre, n'importe.—Tous deux roulent maintenant sur la route de Londres, ils sont partis depuis onze heures cette nuit."

—M. Lakanal, ancien président de l'Université de la Louisiane et membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, reçut hier la visite de deux jeunes gens qui lui demandèrent de consulter un de ses ouvrages sur une question qu'ils avaient besoin de résoudre. M. Lakanal s'empressa de satisfaire à la demande des deux visiteurs, et causa quelques instants avec eux, en cherchant avec bienveillance à les éclairer sur la matière qu'ils désiraient approfondir; les jeunes gens le remercièrent avec effusion et sortirent. Dix minutes à peine s'étaient écoulées lorsque M. Lakanal s'aperçut qu'une montre d'un grand prix, qui était suspendue à sa cheminée, avait disparu. Cette montre, enrichie de diamans, représente certainement une valeur de 12,000 fr. L'alarme fut bientôt donnée dans la maison, mais les voleurs étaient déjà loin et échappèrent aux recherches. On était encore tout en émoi, lorsqu'un troisième jeune homme se présente chez le concierge, en demandant si deux de ses amis n'étaient pas en ce moment chez M. Lakanal; on l'arrêta et on le conduisit chez le commissaire de police; il en a découvert que ce jeune homme était d'un ancienne [illegible] de M. Lakanal.

RÉCAPITULATION DES VENTES À L'ENCAN DU JOUR.

Par Fernandez et Whiting, à midi à la Bourse de la Cité—Esclaves.

Par E. E. Sykes, à midi, à la Bourse de la Cité—Esclaves.

Par J. A. Beard, à 10 heures, au Tattersalls, rue St. Charles—Un carosse et deux petits chevaux.

Par le même au même lieu et à la même heure—Chevaux et barrouches.

Par le même, à la Bourse de la Cité, à midi—Esclaves.

Par le même, à midi, à la Bourse de la Cité—Esclave.

Par le même, à dix heures dans la cour Tattersalls—19 mulles du Kentucky.

Par Hewlett et Cenas, à 11 heures sur la levée, en face la Douane—Machine à vapeur et bouilloires.

Par J. B. Blache, à 10 heures à son magasin—31 milliers cigares de la Havane.

Par le même, à 10 heures, à son magasin d'encan—Marchandises sèches.

Par P. A. Guillotte au lieu ordinaire—Un stage de seconde main.

Par M. Barnett Sr., à 10 heures, dans un des Magasins de la Banque des Améliorations, rue de Chartres—Une quantité de meubles.

Par P. E. Tricou, à midi, à la Bourse de la Cité—Propriétés.

Par Fernandez et Whiting, à midi à la Bourse de la Cité—Propriétés.

Messieurs les Editeurs,

Ayez la bonté d'annoncer Mr. JOSEPH KENNEDY, comme candidat pour maire de la ville, à la prochaine élection, et il sera soutenu par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Messieurs les Editeurs.

Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des
1ère, 2de et 3ème MUNICIPALITÉS.

DERNIÈRES DATES.

New-York	nov 14	Liverpool	oct
Boston	nov 13	Londres	oct 20
Philadelphie	nov 15	Havre	oct 19
Washington	nov 15	Paris	oct 19
Baltimore	nov 15	Bordeaux	oct 17
Charleston	nov 20	Madrid	19
Vera-Cruz	oct 27	Cadix	12
Tampico	oct 29	Havane	nov 26
Mexico	oct 18	Houston	nov 21

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHÉ.
Nouvelle-Orléans, 30 Nov. 1839.

REMARQUES—Le mauvais temps pendant ces trois derniers jours a presque entièrement suspendu toute espèce de transactions; nous n'avons donc aucune observation d'un grand intérêt sur l'état du marché. Il existe toutefois d'autres causes que nous avons signalées et dont l'influence est défavorable aux affaires; si leur action ne cesse pas bientôt, il est à craindre que notre commerce ne souffre vivement.

COTON.—Arrivé depuis le 26, 10,454 balles Louisiane et Mississipi; 973 b. Tenessee et North Alabama; Arkansas 698; en tout 12055 b. Il a été expédié dans le même espace de temps, pour le Hâvre 1554 b. pour Genève 373; pour les Indes Orient. les 303; pour New York 600; Philadelphie 42; en tout 2872 balles; ce qui augmente le stock de 9183 b. et laisse sur place 121,850 balles y compris celles à bord des navires qui n'étaient pas expédiés le 29.

ETAT DU COTON.

1839.—1 Oct. En main		13634
Reçu les trois derniers jours	12055	
précédemment	171914	183969
		199793
Exporté les trois der. jours	2872	
précédemment	75070	77942
En main		121851

Dans notre rapport de mercredi, nous avons dit que le marché au coton s'était fermé calme la soirée précédente, les acheteurs s'étant peu montré disposé à opérer aux prix courants. Les détenteurs ont donc été obligés mercredi de se soumettre à une faible baisse, qui a engagé les acheteurs à continuer leurs achats; et les ventes se sont élevées ce jour là à 900 balles. Le marché depuis a continué à être actif, et les ventes, jeudi, se sont élevées à 4000 b. et hier à environ 6000, à des prix qui ont un peu varié de ceux de mercredi. On peut estimer les transactions des trois derniers jours à 18,000 balles, et porter les ventes de la semaine à plus de 27,000 balles. En se rapportant à nos cours, on verra qu'ils ont subi une dépréciation d'un quart de cent. On attend avec anxiété les nouvelles que doit apporter le *British Queen*, et l'incertitude dans laquelle on est à cause du manque de la malle du Nord, depuis ces derniers jours, a produit un effet défavorable sur le marché.

Nous donnons les détails suivants des ventes de cotons Louisiane et Mississipi: 397 b. à 8 7/8, 232 à 9 1/2; 57 à 8; 148 à 9; 74 à 8 1/2; 16 à 9; 164 à 8 7/8; 80 à 7 7/8; 191 à 9 1/4; 175 à —; 583 à 8 1/2; 113 à 8 3/4; 69 à 8 1/4; 191 à 6 3/4; 1436 à 8 5/8; 1603 à —; 41 à 9; 80 à 10 1/2; 23 à 9; 600 à 9 7/8; 500 à 9 3/8; 851 à 9 1/8; 74 à 9 1/8; 71 à 8 1/2; 290 à 8; 47 à 8 1/8; 150 à 9 5/8; 181 à 8 1/2; 275 à 8 3/4; 350 à 8 3/4; 397 à 9; 95 à 8 1/2; 76 à 9; 184 à 9; 735 à 9 1/2; 108 à 9 1/4; 115 à 9 1/4; 539 à 9 7/8; 250 à 10 1/4; 1000 à 9 3/8; 700 à 8 5/8, 894 à 9 1/8; 201 à 8 3/4; 210 à 8; 70 à 8 3/4; 374 à 8 3/4; 1100 à 8 1/2; 700 à 8 1/2; 1600 à 8 5/8; et 500 balles du district de l'ouest à 8 3/8 cent.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Ordinaire	6 1/4 à 7 1/2	Louisiane et Mississipi.
Mitoyen	8 1/4 à 8 3/4	
Beau	— à 9	
Bon beau	9 1/2 à 10 1/2	
Bon et fin	11 à —	

SUCRE—*Louisiane*— Nous n'avons pas encore pu signaler une demande active pour cet article; les derniers jours de cette semaine ne nous offrent aucune transaction; le mauvais temps qui ne permettait pas la livraison, a sans doute arrêté les acheteurs. Cet état de choses fait accumuler les sucres sur notre place, car les arrivages continuent. Quelques ventes pour expédier au Nord, n'ont pas animé le marché, qui reste lourd et sans changement dans nos cours. Sur la Levée, de 4 1/2 à 5 1/2 c. Nous n'avons pas appris de vente sur plantation.

SUCRE DE LA HAVANE—Point de demande; nos cours n'ont pas varié depuis quelque temps.

MÉLASSE—Petits lots, à prendre sur la Levée, de 26 à 27 c., le mauvais temps a rendu les ventes assez rares; nous ne pouvons en signaler aucune sur plantation.

TABAC—Il s'est fait une vente de quatre boucauts de tabac de Missouri, nouvelle récolte; mais cette opération est la seule. Arrivés cette semaine 6 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1839.—1 Oct. En main		969
Reçu les trois derniers jours	6	
précédemment	127	133
		1095
Exporté les trois der. jours	00	
précédemment	435	435
En main		660

TOILES ET CORDES D'EMBALLAGE—Le marché est presque dépourvu de toile, et une hausse sur les prix actuels pourrait probablement être obtenue, nous pouvons nous attendre à de nouveaux arrivages du Kentucky, aussitôt qu'il y aura une hausse dans l'Ohio, mais jusqu'alors les demandes qui sont actives ne pourront pas être satisfaites.

FARINE—Les arrivages sont très limités; le stock est très bas pour cette saison de l'année; il n'existe pas sur le marché plus de 10,000 à 11,000 barils en tout, dont la plus grande partie est séchée au four; cet article est d'une mauvaise défaite, surtout quand on peut obtenir de la farine fraîche. Cette circonstance, jointe aux approches de l'hiver, à l'état de la navigation de l'Ohio et à la possibilité de voir sous peu cette rivière fermée par les glaces, a engagé les détenteurs à porter plus haut leurs prétentions. Quelques ventes ont eu lieu à la hausse que nous signalons dans nos cours, de $6 25 à $6 50 pour superfine et $5 75 à $6 pour fine. La demande n'est pas active; cependant quelques détenteurs refusent de vendre même à ces prix.

LARD—La demande se borne à de petits lots pour toute qualité; cependant comme les arrivages n'ont pas été très abondants, notre approvisionnement a beaucoup diminué. Jambons et épaules, assez rares, ainsi nous signalons une légère amélioration dans les prix. Jambons, 10 à 11 c.; Enveloppés, 10 1/2 à 12 1/2 c.; Plats-côtés, 8 à 8 1/2; Epaules, 6 1/2 à 7 c.

GRAISSE—Cet article reste lourd; les transactions se bornent à de petits lots pour la consommation intérieure. Nous signalons une vente de 1000 barillets à 10 cents; et une autre de 200 à 300 de à 10 1/2 cents. Ces deux ventes sont les seules importantes qui aient eu lieu ces jours derniers. Nos côtes sont de 9 1/2 à 10 1/2 cent pour toutes qualités.

PORC.—Le marché est surchargé de cet article et il est impossible d'effectuer d'autres ventes que pour la consommation. Nous le cotons comme suit: Mess $15 à 15 50; M. O. $13 à 13 50; Prime $11 à 11 25; P. O $10.

GRAINS—Le marché est bien approvisionné de maïs et d'avoine; mais aucun de ces céréales n'a été bien demandé depuis quelques jours. Nous côtons le maïs en grains, en sac, de 50 à 53 cents; prix auxquels il s'est fait quelques ventes, et l'avoine de 37 1/2 à 40 cents le boisseau.

BLANC DE BALEINE.—De nouveaux arrivages ont renforcé notre approvisionnement sans faire aucun changement dans nos prix.

HUILE.—L'huile de Spermacéti est bien recherchée à nos prix.

PLOMB—Environ 9000 saumons de plomb ont été reçus en ville depuis notre dernier rapport; et quelques lots sont tenus sur le marché à $4 75 les 100 livres. Il paraît cependant qu'il n'y a pas de ventes, car il ne s'est fait aucune demande. Une grande partie des arrivages est destinée pour le Nord.

RIZ—Une nouvelle cargaison de Charleston est arrivée hier; mais il ne s'est fait aucune vente importante, et les opérations sont bornées à de faibles parties, à nos côtes, savoir: de $5 à $6 25 cents les 100 livres.

WHISKEY—Les demandes ont augmenté, mais les prix sont les mêmes. Le marché est bien approvisionné.

SEL.—Il n'y a pas eu de nouveaux arrivages de Liverpool, depuis plusieurs jours, et les ventes de secondes mains se sont faites à nos premières cotes. Une cargaison de Turk Island est arrivée depuis notre dernier rapport, mais elle n'a pas été vendue.

CAFÉ.—Nous annonçons un nouvel arrivage de Rio de 7345 sacs café, qui, cependant ne sont point mis en vente, ayant été importé pour le compte de quelques négociants à Louisville et Cincinnati et destinés pour ces marchés. Les cargaisons arrivées précédemment s'écoulent avec difficulté, vu le peu d'eau dans la rivière Ohio, par laquelle la plus grande partie de nos consommateurs reçoivent leurs approvisionnements. Nous annonçons une faible baisse dans les prix depuis notre dernière revue, et nous avons lieu de croire que les détenteurs se soumettraient à une nouvelle concession pour des lots un peu considérables. Il n'y a aucun changement dans les cafés Havane, le café prime continue à être très rare et obtient les plus hauts prix.

CHANGE.—Il ne s'est fait presque rien en change sterling et nos côtes restent nominales. Les traites sur France sont en abondance et offertes à vendre à une légère baisse. Les traites à vue sur le Nord sont de [illegible]

CHANGES.

FRET.—Depuis notre dernière revue trois ou quatre navires ont été engagés pour Liverpool et le Havre à 1 1/4 pour le premier port et 1 1/2 pour le dernier. Un navire a aussi été engagé pour Gênes à 1 1/4d. Ces jours derniers le fret a été un peu moins élevé, cependant les capitaines attendent des prix plus élevés. Le fret pour le cabotage est inactif, et cependant une légère hausse a été obtenue.

PRIX-COURANT DE LA HAVANE,
Samedi, 23 Nov 1839.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Brick Mail, Marshall, Genoa, S & J P Whitney
Catharine, Rose, Charleston, capt
Goël. Joven Rosario, (mex.) Espinola, Campêche, B Fernandez

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Porpoise, Davis, des Passes, ayant mis en mer le navire Columbiana—il a amené dans le port le navire Huron, le brick Russia, la polacre Condor et les goëls. Hope et Victoria. Laissé à la Balise N. E. le 27 courant, à 6 heures p. m. Plusieurs bâtiments en vue; navires Medora, Palestine, une barque, plusieurs bricks, goël. Joseph et plusieurs petits bâtiments dans la rivière.

Navire Huron, Paine, de la Havane, (21 nov.) aux lest, au capitaine.

Brick Russia, McManus, en 27 jours de Portland, à J P Frothingham & co.

Goël. Victoria, Kenyon, de St. Augustine, sur lest, au capitaine.

Goël. Hope, Haley, en 11 jours de Savannah, au capitaine.

Navire à vapeur Natchez Swiley, de la Havane, (26 nov.) à Van Wyck & co.

Steamer Caroline, Sutton, de la Mobile.

Steamer Tuskina, Woods, du Milliken Bend, avec du coton, &c.

Steamer Levant, Laurent, du Bayou Sarah, avec du coton, etc.

Steamer Swallow, Anders, de l'embouchure Ohio, chargé de produits.

Steamer Madison, Freeland, de St. Louis, chargé de produits.

Steamer Southerner, Barrett, de Columbia, avec du coton, &c.

Steamer Majestic, Morehouse, du Lac Bolivar—avec du coton, &c.

Steamer Cinderella, Irwin, de Little Rock, avec du coton, etc.

MEMORANDA.

Le steamer Swallow a quitté l'embouchure Ohio le 24 courant, à 5 heures p. m., rapporte qu'il n'y avait aucune baisse.

La corvette des E. U. Warren, était à la Havane le 26 courant.

PORT DE LA HAVANE.

26 nov—Expédié—Rowes, Cady, pour la Nouvelle Orléans.

Bâtiments en charge pour ce port le 26 nov.—Brick Audubon, Hickam, pour la N. O.; Esperanza, José, Anardiola, do; Aristides, Pedro Orta, do; Hope & Bevan, Folger, do, Water Witch, Dupeyre, do; Paquets Malaguena, Ramirez, do.

☞ AVIS.—Le navire HENRY CLAY, de Brême, est en déchargement en face du poteau No 11, troisième municipalité. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.
28 nov SCHMIDT, WERNER & Co.

☞ La barque MARY, capitaine Myrick de Baltimore est en déchargement au bas de la rue Huzette, seconde municipalité. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises.
29 n GEO. BEDFORD, 22 Bienville.

☞ La goëlette LOUISA de Nantucket est maintenant en déchargement à la presse à coton d'en haut. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.
29 n J. B. FIELD, 73 Bienville.

☞ Le navire à vapeur COLUMBIA, pour Galveston, Texas, est maintenant prêt à recevoir du fret et partira Dimanche prochain, 1er décembre, à 10 heures du matin. Les passagers sont priés de se trouver à bord à l'heure ci-dessus.

☞ Le DR. JAMES JONES a transporté sa demeure du no. 51, rue du Canal, au coin des rues Gravier et Carondelet. L'entrée est sur la rue Carondelet.

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES.
SCHMIDT & HAMILTON, *Directeurs.*
Cette Loterie sera positivement tirée le 1er. Décembre.

COLLÉGE DE VERSAILLES.
DIMANCHE prochain, 1er décembre, aura lieu la distribution des prix. Elle sera précédée de quelques exercices auxquels nous invitons toutes les personnes qui s'intéressent à l'instruction des enfants, et surtout celles qui nous accusent de charlatanisme; les exercices commenceront à dix heures du matin. On pourra venir par les chars de la rue des Bons Enfants, dont le premier départ a lieu à 9 heures et les autres à 11 heures et à 1 h.; en arrivant, les dames trouveront un omnibus qui les conduira jusqu'au collège.
30n—1

AVIS.—La supérieure de la maison du Sacré Cœur, à St.-Michel, a l'honneur d'informer les parens des jeunes personnes confiées à ses soins, que l'ouverture des vacances aura lieu le 16 du mois de décembre, à 10 heures du matin; et la rentrée, pour la reprise des études, le 16 janvier.

Le steamer Pekin, capitaine Streck, sera à St. Michel, le 16 à 8 heures du matin, pour recevoir à son bord celles des élèves qui doivent se rendre à la Nlle. Orléans ou dans les paroisses au-dessous de St. Michel; le même jour, et entre 3 et 4 heures du soir, le Wm. Robinson recevra les élèves dont les parens habitent les paroisses au-dessus de St. Michel
30n—2

INSTITUTION POUR LES SOURDS ET MUETS.
SI jamais il y a eu une position à plaindre dans le monde, c'est, sans doute, celle d'un sourd-muet. Aussi Mr Pierre-Denis-Jean Roger, instituteur, sourd-muet, lui-même, désire les rendre à la société en leur donnant une éducation pareille à celle des meilleures institutions de l'Europe. Etabli depuis peu dans la paroisse de la Nouvelle-Orléans (Louisiane), il espère obtenir la confiance des parens, par sa bonne méthode et par les succès qu'il a déjà obtenus.
Chez M. JEAN GUILLOU,
Son adresse est rue Moreau, encoignure Marigny.
30 nov—10

AVIS est par le présent donné que la cotisation des propriétés dans la ville Lafayette, faite par les soussignés assesseurs des taxes de la ville pour 1839, est maintenant terminée et que le tableau de cotisation sera soumis à l'examen des personnes intéressées et sujet à être revu et corrigé pendant dix jours à partir de cette date. Le dit tableau est déposé au conseil de ville de Lafayette chaque jour depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi.
Ville Lafayette, 30 novembre 1839.
HARVEY NORTON, W. R. B. WILLS, G. W. TUNSTALL. } Assesseurs.
30 nov—10

LES soussignés, à part de leurs écuries dans les rues St. Charles et Poydras, en ont ouvert une autre au coin des rues de la Commune et St. Charles pour la réception, la vente et le louage de chevaux. Ils sollicitent une part du patronage public. Le prix de la pension des chevaux des cochers sera de 75 cts. par jour. Nous avons maintenant 45 chevaux de selle et pour le harnais à vendre à l'écurie de la rue de Cirque.
30n—1m DUBOIS & KENDIG.

JEROME & AUGUSTE, coiffeurs, rue Royale, encoignure Orléans, ont l'honneur d'informer leurs amis et le public qu'ils ouvriront leur magasin mardi, 3 décembre prochain. On y trouvera par les derniers arrivages de France, un assortiment complet de parfumeries fines des plus variées, telle que crême de Perse, crême de concombre, crêmes d'amandes amères, savons des pommades de toutes senteurs, eaux de Cologne, de Paris, de Lavende, &c., dentrifices, extraits d'odeurs, brosses à tête, à dents, à ongles, à favoris, à habits et généralement tout ce qui concerne leur partie.

Ils tiennent également les perruques, faux toupets, frisettes, nattes, peignes d'écaille, etc.

On trouvera toujours dans leur magasin un assortiment de nouveautés telles que cravattes, cols, chapeaux, cannes et parapluies. Le tout à des prix modérés.
30n—3

AVIS—Nous avons reçu de Nantes, par le navire Zampa, un assortiment complet de fruits conservés dans leur jus de première qualité et que nous offrons à vendre à des prix raisonnables.
Aussi—Du Beurre de Nantes, très frais en bouteille, Des Marons rôtis, Des petits pois confits, Des Sardines à l'huile, Du Galantine de première qualité.
C. J. L. GARNIER, Royale, 128.

TRAITES sur Paris, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & co.

AMUSEMENS.
THÉÂTRE D'ORLÉANS.

Dimanche, 1er. Décembre 1839.
LA MUETTE DE PORTICI.
Grand opéra en 5 actes d'Auber, paroles de Scribe et G. Delavigne.
Première représentation de
TRANQUILLE LA SOMNAMBULE
ou
LE MAGNETISME.
Folie vaudeville en 1 acte de MM. Coignard frères.
☞ Le spectacle commencera à 6 heures et demie précises.

BALS.
SALLE D'ORLÉANS.
LE soussigné annonce à ses amis et aux Dames de la nouvelle-Orléans, qu'il fera l'ouverture des
DES BALS PARÉS ET MASQUÉS
Samedi prochain 23 du courant, et qu'ils auront lieu tous les Mercredi et Samedi de chaque semaine.
PRIX d'entrée: —Cavaliers........ $2
☞ Un bureau sera ouvert pour y déposer les chapeaux, cannes, manteaux, &c.
29 nov A. MITAUD.

THÉÂTRE DE LA RUE DU CAMP.
Samedi 30 novembre 1839.
Cinq billets qui pourrent gagner cinq prix!!
ET CINQ FORTUNES!!!
Seront donnés au Théâtre du Camp, ce soir.
GEORGE HOLLAND informe respectueusement le public et ses amis, que désirant de faire partager son bénéfice, il a acheté cinq billets dans la première et la seconde classe de la Loterie de Propriétés de Caldwell, Oakey & Pritchard, qui seront donnés au public de la manière suivante:

En achetant un billet de Théâtre, il sera donné un numéro avec. Dans le cours de la soirée les duplicata des numéros donnés avec les billets seront dans une roue sur le Théâtre, de laquelle on tirera cinq numéros; les personnes ayant les numéros correspondants à ceux tirés de la roue recevront chacun un billet de la grande loterie de propriété. Les détenteurs auront par là chance de gagner de belles fortunes situées en cette ville.

☞ Les billets achetés pour cette occasion peuvent être vus au bureau de Paul Pry, Arcade du Théâtre St. Charles.

* Les pièces qui seront jouées cette soirée sont le célèbre drame de
DE LA DUCHESSE DE LA VAUBALIERE,
et le vaudeville de
ROWDIES' REWARD.

AVIS! AVIS!! AVIS!!!
UN BILLET GRATIS POUR LE BÉNÉFICE DE GEORGE HOLLAND.

DÉPART DES BATEAUX À VAPEUR:
POUR LA MOBILE—Le steamer RESERVE, capt. Ques...
POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le steamer METEOR...
POUR LITTLE ROCK...
POUR LOUISVILLE...
POUR VICKSBURG...
POUR YAZOO, VICKSBURG...
POUR SHREVEPORT, NATCHITOCHES, ALEXANDRIE...
POUR ALEXANDRIE, NATCHITOCHES...
POUR FORT ADAMS...
POUR ST. LOUIS, ALTON ET QUINCY...
POUR RANDOLPH ET MEMPHIS...
POUR ST-LOUIS ET ALTON...
POUR NEW-YORK...
POUR BALTIMORE...
POUR LA HAVANE...
POUR LIVERPOOL...
POUR BORDEAUX...
POUR LE HAVRE...
POUR CHARLESTON...
POUR BOSTON...
POUR NEW-YORK—Le paquebot MISSISSIPPI...
POUR BAHIA—Le navire américain HENRY CLAY...
POUR ST-YAGO DE CUBA...

VENTES À L'ENCAN.

SANGSUES.
6000 SANGSUES à vendre à 5 cents au détail, et 4 cents en gros. S'adresser à PLEURINO, Encoignure des rues Ste-Anne et Robertson.
28 nov

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.

AUX PLANTEURS ET CHARRETIERS.
PAR J. A. BEARD.